L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 28 AOUT.

Dentistes.

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,
258..........Chartres..........258

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts. pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carte. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 --- DAUPHINE --- 190
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

Réclamations Francaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à
J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
30 juil—3m P. O. boîte 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent,
De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la
Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 34.
27mai—tf

L. O. DESFORGES, Nlle-Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle-Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.]
DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.
CHARBON en car, pour expédition.
Chantiers: 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand. 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville. 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.
AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU:
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orléans, Louisiane.

N. B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—6m

Avis Spécial.

Le soussigné à l'honneur d'informer ses amis et clients que, par suite d'arrangements pris avec la maison A. LAMBERT & CIE. à partir du 15 courant, on le trouvera au landing de ces messieurs, sur la levée, au pied de la rue du Quartier. Les ordres qui lui ont été confiés, soit à lui personnellement,—ou à ses solliciteurs, seront exécutés avec promptitude—par la maison. Les ordres qui seront laissés à son ancien bureau No 14 Carondelet, ou à celui de A. L. & CIE., recevront toute son attention.
B. W. HEBRARD.
3 août—

CHARBON.

CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse. Dépôt encoignure Chartres et Champs Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré:
Aux familles, à ....45c par baril.
Aux manufactures, à 42 1/2c
3août—

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11janv—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
1er 80—1an—D M J

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis deLondres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales conclues au ROYAL LOAN OFFICE recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
9 juil 80—1an Nlle Orléans.

FRANÇOIS DUFRÈCHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Cassacalvo, Nouvelle Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an—D.M.J.

DIVERS.

25 Caisses PETITS POIS, nouvelle récolte.
25 .. CHAMPIGNONS,
25 .. FRUITS A L'EAU DE VIE, assortis
200 .. CERISES, nouvelle récolte
25 .. BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp.
25 Paniers de TISANE de CHAMPAGNE.
100 Caisses SARDINES, GILLET.
200 Caisses VINS FINS, PONTET CANET, Germanville, Masbuset et Haut-Sauternes.
50 Barriques VIN DE BORDEAUX, P. CLERMONT & Co.
Hulle d'olive, Vermouth, Whiskies de Baltimore, etc., etc.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—

Académie de l'Immaculée Conception
sous la direction des Sœurs Marianites de Sainte-Croix.
OPELOUSAS SAINT-LANDRY L'NE.

CETTE Institution, dont les classes recommencent le 1er Lundi de Septembre, offre tout ce qui peut engager les parents à y envoyer leurs enfants, situation magnifique et d'une salubrité parfaite, cours d'études aussi complet que possible, et prix extrêmement bas.

CONDITIONS:
Pension et enseignement, par mois...... $12 00
Externes, $2, $3, $4 par mois, selon l'âge et la classe des élèves.
Leçons de piano, par mois.............. $ 6
Usage du piano, par mois.............. 1
Leçons privées de musique vocale, par mois 3
Leçons de chant et d'ouvrages d'agrément, gratuites.

Pour plus ample information, s'adresser aux Opelousas à la Mère MARIE DE ST SÉBASTIEN, Supérieure, à la Nouvelle-Orléans, au Très Rév. G RAYMOND, V. G., à l'Archevêché, ou à la Mère PROVINCIALE, Académie des Saints-Anges, encoignure Remparts et Congrès.
19 août—au 31—J.D.M. 2 f C

S.N
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
signé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
Toutes les PREMIÈRES MAISONS de grocerie et liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer. Géal. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur. Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

DR A. E. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident. Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $2; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel est ouvert depuis le 1er juin. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.
CHAS. E. SMEDES & CO,
18 juillet— Propriétaires.

MONTROSS HOUSE,
BILOXI, Miss.
P. J. MONTROSS,
PROPRIÉTAIRE.

OUVERT pour la réception des visiteurs, l'hiver comme l'été.

L'Hôtel est de première classe dans tous ses départements et est situé dans une des places les plus belles et les plus saines des bords du lac, avec une très belle vue du lac et des forêts.

Objets de chasse, de pêche et bateau de première qualité.

Pour plus amples informations, s'adresser à
P. J. MONTROSS,
Propriétaire.
30mai—4 mois.

HOTEL WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau. Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.

Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m.

MAISON FRAPART.
(Frapart House)
MANDEVILLE, Lne.

CETTE maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels de premier ordre, faisant face au lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle a pour les familles des appartements frais et spacieux. La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nouvelle-Orléans. La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, waiters, polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.

Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs "New Camellia" et "Héroïne," mes moyens de pourvoir au confort de mes habitués sont incontestables. Quoique possédés par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. H. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.
18juil—

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de cts le gallon. 10 mars—1an

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar.—Menu varié tous les jours. Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13avr—

GRAND BAZAR
D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros gain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait

de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles. 18mai—

Notice de dissolution de société.

LA société existant jusqu'ici entre HENRY DENEGRE, L. O. DESFORGES et JOS. B. WILLIAMS, agent, sous la raison sociale DENEGRE, DESFORGES & CIE., a été dissoute par limitation de temps, le 1er juillet 1880, et W. A. BOYLE, coin Gravier et Carondelet, est autorisé à liquider les affaires de la maison.
HENRY DENEGRE,
L. O. DESFORGES,
JOS. B. WILLIAMS, Agent.
N.-O. 1er juillet 1880.

Par suite de la dissolution ci-dessus, les soussignés ont aujourd'hui formé une société en vue de faire le commerce de Charbon en gros et en détail. Leur Bureau est situé au coin des rues Carondelet et Commune. Leur chantier sera établi au No 293 de la rue des Remparts et leur landing au coin de Port et Levée.

Ils sollicitent la continuation du patronage jusqu'ici accordé à la maison DENEGRE, DESFORGES & CIE.
HENRY DENEGRE,
GABRIEL VILLERE.
Ce dernier autrefois employé dans la maison A. Lambert & Cie
1er août—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS,
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880,
CAPITAL EN ARGENT....$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..............Président.
S. B. NEWMAN..............Vice-Président.
CHAS. E. RICE..............Secrétaire.

Directeurs:
Samuel B. Newman, Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
S. Hernsheim, Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell, Wm. B. Conger,
P. E. Mortimer, John M. Parker,
Reuben G. Bush, George Martin,
Edward Nalle, Harry L. Flash,
W. W. Swain, J. J. Reiss,
A. H. Steward, Lucien Doléry,
U. Marinoni, Louis Prados,
Charles H. Dolsen, Charles Newman,
B. P. Grigsby, S. C. Conlon,
Wm. A. Phelps, John Geiber,
Ferd. Marks, Wm. B. Lyman.
R. H. Adams,
17juin—1an V C

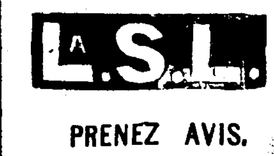

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.,

Mardi, 14 Septembre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE I.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 14 Septembe 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
1 Lot de	5,000,.....	5,000
2 Lots de	2,500,.....	5,000
5 Lots d	1,000,.....	5,000
20 Lots d	500,.....	10,000
100 Lots d	100,.....	10,000
200 Lots de	50,.....	10,000
500 Lots de	20,.....	10,000
1,000 Lots de	10,.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit.......... 2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit.......... 1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit.......... 900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 14 Septembre 1880.

TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autres sont des imposteurs.

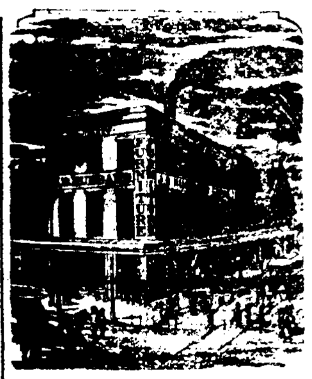

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

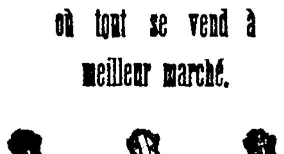

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de cotteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

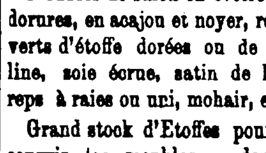

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les lus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

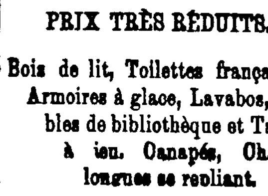

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis.

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu........	$227,342 81	
Primes maritimes....	59,646 61	
Primes de rivière....	45,560 04	
Total des primes		$332,549 46
Moins		
Primes sur risques non expirées....	95,243 44	
Primes remboursées..	13,620 66	
Réassurances........	11,789 24	120,653 34
Primes nettes........		$262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers.		31,664 88
Revenu..........		$294,561 00
A déduire:		
Pertes par le feu....	$72,596 64	
Pertes maritimes....	28,895 26	
Pertes de rivières....	15,316 13	
	$116,810 23	
Réfaction (rebate) et commissions......	41,420 46	
Contributions charitables..............	1,053 46	
Taxes d'Etat, de ville, licences........	8,228 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock..........	6,978 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences..........	34,393 78	208,883 94
Profit net..........		$85,677 06
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet..........	$33,960 41	
Retenu pour pertes non ajustées......	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879........	25 000 00	
Surplus............	16,716 65	85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque..................	$106,565 42
Bons des Etats-Unis..............	103,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché.	132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville..............	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables..........	55,100 00
Billets pour primes..............	17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R..............	23,600 00
500 actions compagnie des Waterworks, à $37.76..............	18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks..............	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché..............	21,294 20
Primes en voie de collection........	66,901 56
Dû par des agents..................	1,675 97
Total de l'actif..................	$653,838 58

PASSIF.

Capital..........................	$500,000 00
Réserve pour réassurances........	95,243 44
Dividendes non réclamés..........	6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées....	10,000 00
Dividende de décembre 1879........	25,000 00
Surplus..........................	16,716 65
Total du passif..................	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.
TH. BUISSON,
Troisième Justice de Paix.

Nous soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation ci-dessus est, comme il est spécifié ci-dessus, vraie et correcte.
WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans 10 janvier 1880
J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS.
W. A. BELL, A. SCHREIBER
PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS, CHS. E. SCHMIDT
C. T. DUGAZON, JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE, D. FATJO,
H. GALLY, JULES TUYES.
11 janv—

ANNUAL STATEMENT
— OF THE —
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,
For the Year Ending on the Thirty first of December 1879

Fire premiums	$278,342 81	
Marine..........	59,646 61	
River...........	45,560 04	$3 3,549 46
Less—		
Premiums on risks not terminated....	95,243 44	
Return premiums..	13,620 66	
Reinsurance......	11 789 24	$120 653 34
Net earned premiums		$262,896 12
Add—		
Received for interests, salvages and rents....		31,664 88
Income..........		$294,561 00
Deduct—		
Fire losses. $72 596 64		
Marine 28 895 26		
Inland 15 316 13	$116,810 23	
Rebate and commission..........	41,420 46	
Charitable donations	1,053 46	
State and city taxes and licenses..	8,228 01	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps........	6,978 00	
Gross expenses, home office & agencies..	34,393 78	208,883 94
Gross profit..........		$85,677 06
Deduct—		
Profit and loss—Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend.	$33,960 41	
Reserved for unadjusted losses....	10,000 00	
Dividend December 31, 1879........	25,000 00	
Surplus............	16,716 65	85 677 06

The company has the following assets:

Cash in bank........	$106 565 42
U. S. bonds........	103,000 00
Real estate, lowest valuation........	132,168 26
Notes secured by first mortgage on city properties....	97 344 58
Notes secured by pledges of available securities....	55,100 00
Notes for premiums.	17,470 59
N. O. J. and G. N. R. R. first mortgage bonds........	23,600 00
500 Shares Water works Co, at $37 76........	18 888 00
New Orleans Waterworks first mortgage bonds........	10,000 00
Banks, insurance, Louisiana Ice Co, and other stocks, lowest market value........	21,294 20
Premiums in course of collection......	66,901 56
due by agents......	1,675 97—$653,838 58

LIABILITIES.

Capital stock........	$500 000 00
Reinsurance reserve	95,243 44
Unclaimed dividends........	6,878 49
Reserved for unadjusted losses......	10,000 00
Dividends of December, 1879....	25,000 00
Surplus........	16,716 65—$653,838 58

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880. THEO. BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, January 10, 1880.
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.
W. A. BELL, A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ, ANT. CARRIERE,
CHAS. J. LEEDS, CHAS. E. SCHMIDT
C. T. DUGAZON, JULES ALDIGE,
CHAS. LAFITTE, D. FATJO,
H. GALLY, JULES TUYES.
Jan 11—

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
424....RUE ST-CLAUDE...424
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havana. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Offres de clients à $16 le millier et au-dessus.
26 avril—6m—DMarJ

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
24..........Rue des Français..........24
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
26 fév—1 an. mer jeu dim.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

J. H. P. Merkfeld vs H. Burmeister.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 26,390.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghein, Amour, Port et Craps, désigné par le No 25 de l'îlet No 9, selon un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 21 novembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, et mesurant au pied américain vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre dans le même District et îlet ci dessus mentionné, et désigné par le No 26 sur le plan ci-dessus décrit, mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.

3° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'îlet No 21, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St Avid, Port et St-Jean Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, en date du 18 juin 1853, déposé à l'étude de W J. Castell, notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 forme le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et m sure trente-trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes. Le lot No 6 mesure trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre situés dans le même district dans l'îlet No 611, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade) Girod, Arts et St-Jean Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bertrand Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Lot No 1, mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent seize pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le divise du lot No. 2, soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du fond allant dans une direction oblique, le dit lot étant la même propriété acquise par le défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, passé le 6 août 1866, le dit lot No. 4, mesure trente quatre pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitude et avantages qui y appartiennent, ou qui y en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3,10,17,24,28

John V. Moore vs Algernon S. Hock et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No. 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane dans le Second District de cette ville, SAMEDI le 28 août 1880 à midi, de la propriété ci dessous décrite, savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans le faubourg Hurstville, anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt deux sur un plan fait par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, borné par les rues Eléanor, Laurel et Live Oak et par la ligne de division de Bloomingdale et mesurant une façade de trois cents pieds sur la rue Eléanor deux cent cinquante six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre vingts pieds quatre lignes de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28juillet—28—4,11,18,25 28août.

Henry Lochte versus John Hogan, Tuteur de Any Murphy et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans, No. 79.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI le 18 septembre 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, anciennement Duplantier, Magazine, Gaiennie et Constance, le dit lot mesure (au pied américain) vingt neuf pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent vingt sept pieds neuf pouces et cinq lignes et vingt-neuf pieds neuf pouces et six lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17août—17 24 31—sept 7 14

James Lingan vs. Hugo Von Ulrich.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,037.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 4 septembre 1880 à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Une bague avec grappe de diamants, que l'on peut voir à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25 août—25, 31, sept 4.

VENTE DE CONSTABLE.

Sambola & Ducros vs. Dr. C. F. Falkenstein et Dame Emilia Clement, son époux.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orleans No 204.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, Deuxième Cour de Juge de Paix en la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, coin des rues Tolédano et Tchoupitoulas, MARDI, 7 septembre 1880, à midi la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de Bijouterie, décrit dans l'inventaire enlissé dans mon bureau, saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ROGER MURPHY,
Constable.
27août—27 sept 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Rose Stegher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 233—Division—Attendu que Pierre S. Wiltz administrateur public, a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feue Rose Stegher décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 août 1 5 sept

Succession de Frederick Garrissen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 224—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 août—28, 1, 5 sept

Succession de George Zimmerer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 237—Division—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Elisabeth Zimmerer administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
28 août—28—1 5 sept

Succession de Adam Graeser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7.—Division "C."—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Magdalena Graeser, tutrice naturelle et comme administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
25août—25,28—3 sept

Succession de Henry C. Huie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 182—Division—Attendu que Pierre S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feu Henry C. Huie décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 août—20, 24 et 30 août

Succession de James Dechon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 191 Division—Avis est par le présent donné, aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph T. Bordeau, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
22août 22,26,31.

Succession de Joaquim Vicoso Sr.
Division

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 161.—Attendu que Anatole Forstall a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Joaquim Vicoso Sr, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 août—19,22,28

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

P. C. Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les car du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude
4 mars—1an. DMarV.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de choix dans le Premier et le Second District.

Cette belle résidence et emplacement de commerce populaire No 65 rue Royale.

La résidence et magasin en briques à deux étages au coin des rues Hôpital et Royale.

Ce magnifique magasin en briques à trois étages No 67 rue Front, s'étendant jusqu'à la rue Fulton.

Succession de Gilbert Degeorge.
No 41,947—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 2 octobre 1880, à midi, à l'encan, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu et signé le 20 juillet 1880 par l'Hon. A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bienville, Conti et Bourbon, mesurant 20 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, au pied français, plus ou moins, acquis par feu Gilbert Degeorge le 23 janvier 1866, à l'encan, la vente a été faite le dit jour par Charles Bienvenu alors shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire de Henri C. Millaudon vs Mme Marie Agathe Fambourg et son mari No 25,758 du dossier de la dite cour, l'acte de vente livré par le dit shérif, au dit G. Degeorge a été dûment enregistré dans le bureau des annotateurs de cette ville, dans le livre 91 folio 49 et dans le bureau du greffier de la dite Deuxième Cour de District dans le livre des Actes N folio 264. Les améliorations comprennent ce magnifique édifice en briques à trois étages, dont le rez de chaussée est occupé par un magasin de bijouterie, le deuxième et le troisième étage contenant chacun trois chambres confortables, corridor de chaque côté et escalier, une cuisine en briques à trois étages contenant six chambres, grenier, cuve, hydrant et cabinets à chaque étage. Cette propriété est située dans une des plus belles rues de la ville et réunit en même temps une résidence confortable avec un emplacement d'affaires rémunératif. La susdite propriété porte le numéro municipal No 65 rue Royale et sera vendue sujette à un bail à Frantz & Opitz à raison de sept cent vingt piastres par an, payable mensuellement à savoir $60 par mois et expirant le 31 août 1880.

2° Un certain morceau de terre, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Hôpital, Ursulines et Bourbon, et mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Royale, sur 103 pieds 11 pouces de profondeur et de façade à la rue Hôpital avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve. Le dite propriété a été acquise par feu Gilbert Degeorge en vertu d'une reconnaissance à lui faite par Paul E. Théard, conformément à un acte pardevant Oscar Drouet, notaire, en date du 7 août 1876. Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à deux étages dont le rez-de-chaussée est occupé par une grocerie et la partie supérieure comme maison de résidence, qui contient 3 grandes chambres, corridor sur le côté et un petit cabinet dans le fond, une cuisine en briques à deux étages contenant en tout 5 chambres, cuve, hydrant, cour briquetée et lieux d'aisance à chaque étage.

3° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou qui en dépendent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras Front et Lafayette désigné par le No 9 sur un plan certifié par Hugh Grant, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, et mesure 23 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 2 pouces 4 lignes à la rue Front sur 116 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No 8, et 116 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot No 10. Cette propriété fut acquise par feu Gilbert Degeorge, par l'achat de la totalité de la dite propriété de société avec Antoine Degeorge, de George et James Lumsden, conformément à un acte passé le 30 mai 1866, pardevant A. Mazureau anciennement notaire en cette ville. Les améliorations comprennent ce grand magasin en briques à trois étages avec volets en fer, situé au cœur de la partie commerciale de la ville et offrant tous les avantages comme placement rémunératif.

Termes et conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billets des acquéreurs divisés en coupons datés du jour de la vente et payables à un an de date portant intérêt à raison de 8 0/0 par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets à l'échéance garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue ou le tout comptant au gré des acquéreurs.

Les acquéreurs devront payer à la signature des actes de vente les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1880 et devront faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant O. Drouet, aux frais des acquéreurs.
28 août—28 sept 4 11 18 25 Oct 2

MAGNIFIQUES PROPRIÉTÉS CONVENABLES SPÉCIALEMENT POUR DES JARDINIERS OU DES HORTICULTEURS.

SUCCESSION DE JOHN PETER GAERDNER.—No 84—COUR CIVILE PA ROISSE D'ORLÉANS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 2 octobre 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un decret de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, section B en date du 24 août 1880, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Neuf terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H et K, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le carré No 240, borné par les rues Dauphine, Grandshommes, Mazant, Bourgogne ou Craps et France, et qui sont décrits comme suit sur le plan annexé à l'inventaire enregistré dans la dite succession, savoir:

Le lot K mesure 44 pieds de face rue Craps, sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots D, E, F, G et H mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Mazant, sur 120 pieds de profondeur.

Le lot A forme le coin des rues Dauphine et Mazant et mesure 27 pieds de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot C mesure 25 pieds de face rue Dauphine sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout à vendre en bloc ou séparément.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
25août—25—1,8,15,22sept—2oct.

Propriété de valeur dans le Sixième District.
Succession de Daniel Weidner. No 41,892 Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 11 septembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 juillet 1880 les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.

1° Une certaine moitié d'îlet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville désignée par le No 51, bornée par les rues Valence, Prytania, Cadix et Perrier, la dite moitié d'îlet mesure 100 pieds de face à la rue Valence, 300 pieds à la rue Perrier, 100 pieds à la rue Cadix et 300 sur la ligne qui la divise de l'autre moitié du dit îlet et comprend les lots Nos 1, 2, 3, 4, 13, 16, 17, 18, 19 et 20.

2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'îlet No 40, compris entre les rues Bordeaux, Valence, Chestnut et Plaquemines, et désignés comme les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du dit carré, les dits terrains sont adjacents les uns des autres et mesurent chacun 25 pieds de face rue Chestnut sur 102 de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Chestnut et Bordeaux.

3° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District, désigné par le No 8, dans le carré No 40, borné par les rues Bordeaux, Chestnut, Plaquemines et Valence, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds.

4° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 7 dans l'îlet No 40, borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Valence et Plaquemine, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.

5° Quatre certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district et l'îlet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Plaquemines et Valence et désigné par les Nos 23, 24, 25 et 26. Les dits lots se touchent les uns les autres et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur une profondeur de 100 pieds. Le lot No 26 forme l'encoignure des rues Valence et Chestnut.

Conditions, comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant N. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11août—11 14 28 sept 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, Pots de terre avec fleurs et vides, Chassis de serre-chaude, Wagon à 4 roues, etc.
Succession de John Peter Gaerdner.
No 84—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Section B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau: 46 rue Royale, MARDI, 7 septembre 1880, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au coin des rues Mazant et Grands-Hommes, dans le Troisième District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Section B, en date du 24 août 1880, les articles ci-dessous décrits, savoir:
350 Pots de terre avec plantes et fleurs.
53 Chassis pour serre-chaude.
1 Wagon à quatre roues.
1 Lot Pots de terre vides, Meuble, etc.
Conditions—Comptant.
25 août—25 31 sept 4 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

EMPLACEMENT DE COMMERCE PROFITABLE DANS LE DEUXIEME DISTRICT.

Coin des rues Chartres et Jefferson.
Succession de J. Anton Schalck.
No 42,062.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880, pour compte de la susdite succession, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Toulouse, Jefferson et Levée, mesurant 30 pieds 6 pouces de face rue de Chartres, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur et de façade rue Jefferson. Etant la même propriété acquise par feu Jacob A. Schalck, de Henri Clément Millaudon, par un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, à la Nouvelle-Orléans, le 28 février 1874.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3août—3,10,17,24,31—4 sept.

A VENDRE.

UNE CONFISERIE bien située et avec un bon courant d'affaire, dans un bon quartier du second district. Le loyer est très modéré, les installations, etc, le tout de premier ordre. Pour le prix, conditions et informations, s'adresser à
FLAVIUS LaHESQUE,
87, Exchange Alley, entre Conti et Bienville.
7 août—1m DMarV.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE EMILE MARTIN.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41804.

1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour du pain fourni à la prison de paroisse.
2° Un lot de comptes ouverts.
3° Quatre comptes ouverts dus à E. Martin & fils en liquidation d'affaires.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un décret de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1880, pour le compte de la dite succession les réclamations et comptes ci après decrits savoir.

1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle Orléans dues au défunt, comme transférées de James D. Houston, ci devant shérif criminel, pour fourniture de pain à la prison de paroisse de cette ville, à savoir:

Pour du pain fourni durant le mois

	d'août 1878	$349 20
Do	septembre	348 72
Do	octobre	397 64
Do	novembre	364 60

Formant une réclamation s'élevant à..$1,460 16

2° Un lot de comptes ouverts dus au défunt, selon ses livres, mais sans garantie, s'élevant à $6,809 65, comme il appert sur une liste déposée au bureau des encanteurs. Les noms des débiteurs seront lus au moment de la vente. Les comptes seront offerts d'abord en totalité, et s'il n'est pas trouvé une enchère raisonnable pour leur acquisition, il sera alors procédé à la vente séparée et distincte de chaque compte.

—Egalement—
A la même occasion et à la même place.

3° Les comptes suivants sont dus à E. Martin & fils, en liquidation d'affaires:

C. A. Jaquet..............................	$142 30
B. Levy...................................	2 25
Train.....................................	2 90
P. F. Herwig...............................	9 60

Conditions: Comptant sur les lieux.
14 août—14 21 28

PAR CHAS. H. REED.

UNE MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES, ENCOIGNURES DES RUES QUATRIEME ET MAGASINS.

UN PETIT COTTAGE SUR LA RUE CONSTANCE, PRÈS LA RUE TROISIÈME.

UNE PETITE PROPRIÉTÉ SUR LA RUE TROISIÈME, PRÈS LA RUE CONSTANCE.

Succession de Louis Faessel—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 46.

PAR CHAS. H. REED, encanteur—No 134 rue Gravier. Il sera vendu à l'encan LUNDI, 20 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour Civile des District, Division C siégeant en place de l'Honorable H. L. Lazarus juge de la dite cour Division E, signé en date du 20 août 1880 les propriétés dans l'affaire ci dessus à sa voir.

1° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 59, borné par les rues Magazine, Constance, anciennement Live Oak, Quatrième et Washington, et le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan de C. A. Hedden, voyer, daté du 29 novembre 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard ancien notaire et mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade de 126 pieds 8 pouces 5 lignes à la rue Quatrième, formant aussi le coin des dites deux rues. Les améliorations comprennent une maison en bois recouverte en ardoises à deux étages et à double corps de logis à peu près 8 chambres de chaque côté avec les dépendances usuelles et connue par les Nos. 744 et 746 rue Magazine.

2° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE désigné par le lot B du l'îlet borné par les rues Constance, Magazine, Deuxième et Troisième mesurant 14 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 60 pieds. Ledit lot est formé d'une portion des lots 11 & 12 d'après un plan dudit îlet dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 22 mai 1851. Les améliorations comprennent une petite résidence cottage désignée par le No — de la rue Constance.

3° UN LOT dans le même îlet que le lot ci dessus connu par la lettre C du même plan et également formé d'une portion des lots 11 & 12. Le dit lot mesure 13 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65 pieds. Les améliorations comprennent un cottage avec les dépendances ordinaires désignées par le No 179 de la rue Troisième. Voyez les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant. Un dépôt sera requis sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. Kuhn notaire aux frais de l'acquéreur.
21 août—21, 24, 28 sept 4, 11, 18, 19

Cinq actions de la Compagnie d'Assurance des Pompiers

Un dray et divers effets mobiliers.

Succession de Louis Faessel—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 46

PAR CHAS. H. REED, encanteur, bureau No 134 rue Gravier.—A l'encan, MERCREDI, 1er septembre 1880 au lieu et à la date ci-après désignés, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division C siégeant en place de l'Hon H. L. Lazarus, Division E de la dite Cour lequel décret fut signé le 20 août 1880 dans la cause ci-dessus intitulée la propriété suivante, savoir:

1° A midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane cinq actions de la compagnie d'assurance des Pompiers fonds capital $50 valeur au pair sur lesquels $19 0/0 furent été payés et créditées au bilan action No 117 et sujet à une réclamation de la dite compagnie de $18 25 100.

2° A l'heure plus sur les lieux au coin des rues Troisième et Magazine, un dray (charrette) et un lot d'effets mobiliers.

Conditions: Comptant avant le transfert ou la livraison de la propriété.
21 août—21 24, 28—1er sept

PAR B. ONORATO.

Outils de constructeurs de bateau.—Bois de charpente, etc.
Succession de John Mahony.
No 150.—Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—LUNDI, 30 août 1880 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu aux enchères publiques sur les lieux rue Patterson, près de la rue Bouny, Alger, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, à la date du 19 août 1880 les effets mobiliers suivants:

Le contenu de l'atelier du défunt, consistant en modèles de bateaux, outils, clous, voiles pour yacht, cordes et agrès, ecrous, vis, enclumes, peintures, merrains de chêne et autres articles trop nombreux pour être mentionnés.

Conditions: Comptant sur les lieux.
21août—21,25,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de terre de valeur sur la rue Bourgogne entre celle s St Louis et Conti

Succession d'Amédée Fleury Paris—No 42 015.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur, bureau No 45 de la rue Royale, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'honorable A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 juillet 1880, la propriété suivante:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Dauphine, mesurant 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Une moitié de la dite propriété appartenant au dit décédé, l'autre moitié aux héritiers de F. Guignard, qui consentent à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.
24 juillet—24, 31, août 7, 14, 21, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Robertson, entre celles Ursulines et Chemin du Bayou.

Succession de Rosette Grammont, Veuve de Joseph Gravier—No 42,066.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, encanteur.—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, la propriété ci dessous décrite, à savoir—

La moitié d'un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, Chemin du Bayou et Claiborne, la dite moitié de lot mesurant, au pied français, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces sur la rue des Ursulines et attenant à l'autre moitié du dit lot de terre, et à peu près 118 pieds sur l'autre ligne sur le Chemin du Bayou, la ligne du fond mesurant à peu près 16 pieds 10 pouces 6 lignes. Ensemble avec la moitié de la maison No 257 rue Robertson et autres améliorations appartenant à la dite moitié de terre.

Conditions: Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire aux frais de l'acquéreur.
24juillet—24 31 août7,14,21,28

PAR A. SELLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BATISSE EN BOIS A DEUX ETAGES, à l'encoignure des rues Bienville et Franklin.

Succession de Margaret Wasner, veuve de Cornelius Welder.
Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 42075.

PAR ARMAND SELLE, encanteur, Bureau No 50 rue Royale—SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880 de la propriété ci-dessous décrété pour le compte de la dite succession—

Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, Tremé, Douane et Bienville, désigné par le No 6 sur un plan de J. Communy, en date du 10 décembre 1842, et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier, notaire en cette ville, le dit lot mesure, (au pied américain) 26 pieds 7 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 107 pieds et face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois à deux étages couverte en ardoises érigée au coin, ayant un magasin, deux chambres au-dessus et quatre au-dessus; une autre maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au-dessous et deux au dessus, une maison en bois à deux étages couverte en ardoises avec deux chambres au-dessous et deux chambres au-dessus; et aux bâtisses en bois à deux étages couverte en ardoises No 43 rue Franklin, ayant deux chambres au dessous et deux au dessus; une petite cuisine en bois, lieux d'aisance, auvent couvert en ardoises et trois citernes.

Voir le plan exposé à la Bourse d'encan des Négociants.

Conditions—Comptant sur les lieux.
L'acte de vente pardevant Chs Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1880, y comprises.
31 juillet—31, août 7, 14, 21, 28, sept. 4.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de sites pour commerce et de résidences de choix. Le magasin en briques à quatre étages, No 44 de la rue St-Charles, immédiatement en face de l'Hôtel St-Charles.

La jolie résidence cottage en bois avec deux terrains, No 338 rue St André entre celles St-Charles et Prytanée.

Deux grands terrains avec bâtisses rue St-Claude, près de l'église de St Augustin.

Cottage en bois No 256 rue Bienville.

No 8707—Cour de Circuit des Etats Unis pour le District de la Louisiane.

Dans affaire de Jos Larrogue vs la New Orleans Savings Institution.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp, SAMEDI, 18 septembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis, pour le District de la Louisiane, en date du 14 mai 1879, et rendu dans l'affaire ci dessus, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Cet emplacement de choix pour commerce, le magasin en briques à 4 étages, No 44 rue St-Charles, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Camp, Commune et Gravier. Le lot mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue St Charles, 77 pieds 4 pouces sur la ligne du côté vers la rue Gravier, 81 pieds 4 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune, sur une largeur de 22 pieds 2 pouces dans le fond. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui constituent le magasin en briques à 4 étages No 44 rue St Charles. Le magasin est loué à bail jusqu'au 30 septembre prochain à M. Frank Witham à raison de $1500 par an. Au devant de la propriété se trouve un beau verandah en fer, ce qui ajoute au confort et à l'aspect. Il est situé immédiatement en face de l'hôtel St Charles, ce qui en fait sans exception un emplacement très désirable sur cette rue populaire pour affaires de tous genres.

2° Une résidence cottage en bois No 338 rue St André, avec deux terrains dans l'îlet borné par les rues St André, Joséphine, Prytanée et St-Charles, mesurant 60 pieds 1 pouce et 10 lignes de face à la rue St André, sur une profondeur de 129 pieds 4 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté de la rue St André, 133 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Prytanée, sur 60 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une résidence confortable cottage en bois à un étage, ayant 4 chambres dans le corps de logis principal, cuisine et dépendances. Le quartier est bien amélioré et parfaitement commode. Il faut la propriété se trouve entre les deux lignes de chem n de fer des rues St-Charles et Prytanée, à proximité des églises, écoles et marchés. Il en sera donné possession le 1er octobre.

3° Les deux grands terrains et partiellement améliorés désignés par les lots Nos 273 et 275, rue St-Claude, dans l'îlet borné par les rues St Claude, Tremé, Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant ensemble 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent de vieilles bâtisses en briques et en bois. Il en sera donné livraison immédiatement.

4° Le cottage et magasin en bois à un étage désigné par le No 256 de la rue Bienville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Villeré et Robertson. Le lot mesure 20 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 139 pieds 5 pouces sur une ligne de côté, et 139 pieds 4 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Il en sera donné possession immédiatement.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, au gré des acquéreurs et pour le reste un crédit de 1 et 2 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an, intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement des billets. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1880 lors du prix d'adjudication et l'acquéreur paiera en outre au comptant les frais d'encanteur pour annonce et vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.
28août—28 et 29 sept 4 5 11 à la vente

Un placement très avantageux.

Dans la maison en briques à trois étages, No 21 rue Dauphine, entre celles Canal et Douane,

Vente positive avec le consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 14 septembre 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles il sera vendu à l'encan avec le consentement des parties pour payer un jugement.

La maison en briques à trois étages, centralement située et solidement construite, désignée par le No 21 de la rue Dauphine dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Dauphine et Bourgogne. Le lot mesure 26 pieds 10 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et s'étendant dans le fond à une allée commune souvrant sur la rue Douane. La maison est de construction moderne et contient corridor deux chambres richement finies salle à manger cuisine et autres commodités au premier étage. Trois magnifiques appartements, corridor, chambre à bain chambres sur les galeries au deuxième et troisième étage, au rez-de-chaussée eau des waterworks. Sur le devant se trouve une magnifique verandah en fer. Sa situation centrale et sa proximité aux nombreux attraits de la rue du Canal en font une maison convenable comme résidence de famille ou pour un homme de profession. Le bail actuel expire le 30 septembre au taux de $1000 par an. Jusqu'à la quelle livraison en sera donnée le locataire est anxieux de garder la maison.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite pour recouvrer le montant et les améliorations devant être assurées et les polices d'assurances transférées aux porteurs des billets qui en outre devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 au dessus du prix de l'adjudication et l'acquéreur devra payer les frais d'encanteur pour annonces et de commission pour vendre la propriété. Un dépôt de 10 pour cent en sus du prix de vente sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Théo Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 août—28 29 sept. 4 5 11—au 18 sept.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Astoul Mme — Gousmé Louis
Besay Charles — Guyonet Joseph
Becker Vve Louis — Gardey Joseph
Barbot Mr — Hiegel Mr et Mme
Barbut Emile — Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph — Jouchaux Simon
Bonvard Mme Vve — Juvin Eugène
Beaume Jean — Layda Jean Pierre
Balleton Louis — Lechec Arthur
Boiselle Mme Vve — Larraca Mr et Mme Jean
Basset les époux Agathy — Laborde Gabrielle
Bouches Emile Pierre — Le Borgne Vincent
George — Lefevre Désiré
Bégué Mr — Lacaze Joseph
Barbassan Jean — Mouton Provensal Victor
Roger ou Boyer Augustin — Morisot Louis
Catonet Mme — Montblanc Hri. Léonard
Cronchet François — Maurre Louis
Chapin Gustave — Merle Vve Louis
Caste Vve — Majastre Pierre
Cambray (notaire) — Oger René
Corvaisier Joseph — Pézé Adolphe
Courtiade Eugène — Parpont Ernest Michel
Dumas Mr et Mme — Peyret Jean
Edouard — Recques Baptiste
Dufault Mme Vve — Remond Julien
Dumas François E. — Renonard Emile
Ditté Jean Daniel — Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène — Sistac Jean
— Soulliard Jean Baptiste
Duc Mme Vve — Stocklan Pierre
Emboulas Gerand — Souchet Marie Victoire
Formigu Mariette — Songeon Gilles
Feuillasser Jn. Etienne — Tournier Joseph
Fournal J. — Taballes née Marcelina
Frémaux Stéphanie — Vincent
Gustach Léontine fme — Wolff Mme Henri
Billard

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès. La Nouvelle-Orléans,
Le 16 Juillet 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.
17 juillet—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé........................ $500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêts		$388,272 86
Pertes, dépenses, taxes, etc	$298,791 70	
Fonds de réserve..	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	49,568 90	$348 360 69
Profits nets.........		39 912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières......	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIÈRES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 52 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:
Jno. G. Gaines, — Jesse S. Flower,
J. L. Harris, — E. J. Hart,
J. Weis, — Jules A. Blanc,
Henry Renshaw, — M. W. Tayler,
Scott McGehee, — H. Newman,
J. C. Morris, — Chas. Roberts,
B. Bisso, — James I. Day,
D. Fatjo, — A. Baldwin,
Thos. Simms, — T. L. Airey,
Charles Macready, — Emery Clapp,
R. E. Craig, — W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix, — Sam'l L. Boyd.
23 janv—1an.